veaux. Certains de leurs villages ont de 25,000 à 30,000 habitants et seraient chez nous des villes considérables; par suite, il y a entre les centres de population des espaces de 10, 15 ou 20 lieues entièrement inhabités; le cultivateur a ses champs à 25 ou 30 kilomètres de sa maison. Dans ces conditions, l'agriculture ne peut être ce qu'elle est partout ailleurs. La vigne, qui constituerait une des cultures les plus prospères en Hongrie, n'occupe pas 1 million d'hectares; elle réclame, en effet, des soins journaliers et l'on ne peut planter en vigne qu'autour des villages; beaucoup de terres qui lui conviendraient, restent forcément abandonnées au pâturage à cause de leur éloignement des centres de population. La Hongrie cependant récolte annuellement 20 millions d'hectolitres de vin malgré ces conditions défavorables, et il est à supposer que l'achèvement du réseau des chemins de fer, auquel le Parlement travaille avec ardeur, doublera avant peu d'années cette production déjà considérable.

Hongrie en 1848 (ÉPISODE DE LA GUERRE DE), tableau de M. Munkacsy; Salon de 1873. Des femmes, des vieillards, des infirmes, réunis autour d'une longue table, dans une salle sombre, font de la charpie en écoutant le récit d'un blessé. Celui-ci est assis à gauche, la jambe empaquetée, la main appuyée sur un bâton; une longue capote grise est jetée sur ses épaules. En face de lui, une jeune femme blonde, vêtue de noir, les mains jointes et posées sur les genoux, incline la tête et se recueille en une rêverie désolée. Derrière cette belle songeuse, une jeune fille tend un joli profil sur lequel se lit une expression de naïve curiosité. Au bout de la table, une autre femme cache son visage dans ses mains; près d'elle, une mère, berçant son enfant dans ses bras, a une physionomie presque farouche; elle pense sans doute à l'époux retenu loin d'elle par le patriotisme et exposé à tous les dangers de la guerre. Un homme, occupé à effiloquer du linge, jette de côté un conteur un regard fiévreux qui trahit sa douleur de ne pouvoir servir et venger la patrie; debout, derrière lui, un vieux soldat penche tristement la tête et une femme âgée joint les mains. Au premier plan, une autre vieille femme, coiffée d'un mouchoir bleu, travaille activement à faire de la charpie; à côté d'elle est une grande corbeille, où une charmante filiette blonde vient, pieds nus, verser les flocons de fil blanc qu'elle porte dans un pan de son jupon. Tout à fait à gauche, bercière le blessé, une femme prend un paquet de linge derrière une armoire. Du côté opposé, une porte s'ouvre sur une chambre qu'éclaire une petite fenêtre.

Ce tableau a obtenu un grand succès au Salon de 1873 et a valu à l'auteur, jusqu'alors peu connu en France, des éloges à peu près unanimes. « Les expressions et les attitudes sont d'une vérité extrême, a dit M. Marius Chaumelin; c'est du réalisme, mais du réalisme qui n'a rien de trivial. L'exécution est ferme et puissante. » M. Paul de Saint-Victor a mêlé quelques critiques aux louanges qu'il a décernées à l'œuvre de M. Munkacsy: « Chaque tête, peinte en pleine pâte, a-t-il dit, a son attention diverse, son émotion propre, sa nuance de pitié ou de sympathie. La scène est vue, sentie, éprouvée; pas une trace d'exagération ou d'emphase ne trouble son harmonie douloureuse. Il y a de la magie de Rembrandt dans son éclairage. Imaginez un rayon lanterne sonnée qui enflammerait les visages en jetant les corps dans l'obscurité. L'effet est grand, mais un peu factice; ces tranches d'ombre sont d'un noir opaque; c'est comme un panneau d'ébène dans lequel les figures seraient emboîtées. La nature ne saute jamais si brusquement de la lumière aux ténèbres; elle a des traits d'union entre le clair et l'obscur; la nuit la plus épaisse a ses transparences. Avec ses qualités puissantes de coloriste, son modelé de haut relief, son exécution grasse et solide, M. Munkacsy pourrait se passer des prestiges violents de la peinture contrastée. Son originalité même, qui est sérieuse et sincère, gagnerait à se dégager de ces antithèses. » Un autre critique, M. Georges Lafenestre, tout en désapprouvant les vives oppositions d'ombre et de clair qu'offre la peinture de M. Munkacsy, a rendu pleine justice à son unité dramatique : « La scène est, il est vrai, pauvrement groupée, et les ombres violentes la séparent des clartés violentes avec une crudité qui n'est guère pittoresque; tous les visages, hardiment brossés, se détachent, comme des plaques blanches, sur la pièce, sur un fond noir et opaque dans lequel l'œil ne pénètre pas; mais l'impression simple et sincère qui rayonne sur tous ces visages attristés est si profonde et si puissante, qu'elle envahit, bon gré mal gré, l'âme attentive, et que l'intensité de l'émotion répandue dans toutes les physionomies donne au tableau, à défaut de l'unité matérielle, une forte unité morale qui ne laisse personne insensible. »

L'*Episode de la guerre de Hongrie* en 1848 a été gravé sur bois par Mme Claire Duvignau.

HONNECOURT, bourg de France (Nord), cant. de Marcoing, arrond. et à 15 kilom. de Cambrai, sur la rive gauche de l'Escaut; pop. aggl., 1,711 hab. — pop. tot., 2,056 hab.

* **HONNI, IE** part. passé du v. Honnir. — **Allus. hist. Honni soit qui mal y pense,** Devise de l'ordre de la Jarretière, en Angleterre. V. JARRETIÈRE (ordre de la), au tome IX du *Grand Dictionnaire*.

HONNISSEMENT s. m. (o-ni-se man; à asp. — rad. *honnir*). Action de honnir.

* **HONNISSEUR, EUSE** s. (o-ni-seur; à asp. rad. *honnir*). Celui qui honnit.

HONNORAT (Simon-Jude), orientaliste et philologue français, né à Allos (Basses-Alpes) en 1786, mort à Digne en 1852. Il étudia la médecine, prit le grade de docteur en 1817, et il alla exercer son art à Digne. Tout en soignant ses malades, le docteur Honnorat fit une étude toute particulière de la langue provençale, et il publia les trois ouvrages suivants, qui sont estimés : *Projet d'un dictionnaire provençal-français* ou *Dictionnaire de la langue d'oc, ancienne et moderne* (1841, in-8°) ; *Dictionnaire provençal-français* ou *Dictionnaire de la langue d'oc, ancienne et moderne, suivi d'un vocabulaire français-provençal* (1846-1847, 3 vol. in-8°); *Vocabulaire français-provençal* (1848, in-4°).

HONORÉ (Charles BOCHART DE CHAMPIGNY, en religion le Père), capucin français, né à Paris le 18 janvier 1566, mort à Chaumont le 26 novembre 1624. Il avait vu le jour « rue du Roy de Cécile, » était fils d'un conseiller du roi et descendait d'une vieille famille de magistrats qui a même fourni, dans la personne de Bochart de Saron, un premier président au parlement de Paris. Il étudia chez les jésuites et y fit sa philosophie, du temps de Henri III, sous le père Suarez, que beaucoup ne connaissent que par ce qu'en disent les immortelles *Provinciales*. Membre d'abord d'une compagnie séculière de pénitents, qui s'assemblaient place Maubert, il suivit l'exemple du président Henri de Joyeuse, celui dont parle la *Henriade* :

Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire,

mais seulement pour entrer comme lui dans l'ordre des Frères mineurs, et non pour en sortir. C'est à vingt et un ans qu'il s'enrôla sous la bannière de saint François d'Assise, au couvent que les capucins occupaient rue Saint-Honoré, là où est la rue Castiglione.

A peine fut-il mort, que son tombeau fut signalé comme faisant des miracles à Chaumont. Les prétendus prodiges dont retentissait la Champagne déc-dèrent Louis XIII à poursuivre en cour de Rome la béatification et la canonisation de ce nouveau saint. L'affaire fut suspendue sous Louis XIV par l'effet des dissentiments de la France et de Rome. Repris de nos jours, le décret d'introduction a été accordé à la cause en 1870. Le 27 septembre 1873, la sacrée congrégation des rites, « après avoir soigneusement tout examiné et entendu de vive voix et par écrit le promoteur de la Sainte Foi, » a décidé qu'il y avait lieu de pourvoir au culte du vénérable serviteur de Dieu Frère Honoré, de Paris. Le 2 octobre suivant, Pie IX ratifia le rescrit de la congrégation. Un tribunal, institué par l'évêque de Langres, a procédé au dernier examen des témoignages nécessaires pour le décret définitif de béatification et de canonisation.

HONORES (AD), locution latine. V. AD HONORES, au tome Ier du *Grand Dictionnaire*.

HONORIAQUES, en latin *Honoriaci*, peuplades barbares qui l'ent reçue dans l'alliance des Romains du temps de Constantin, et dont on fit une milice. Envoyés pour défendre les passages des Pyrénées contre les Vandales, les Alains et les Goths, qui voulaient envahir l'Espagne, les Honoriaques se joignirent aux envahisseurs.

HONORIFIQUEMENT adv. (o-no-ri-fi-kemman — rad. *honorifique*). D'une manière honorifique.

HONOS ALIT ARTES (*L'honneur nourrit les arts*). Cette maxime anonyme est très-belle et très-flatteuse pour les arts; malheureusement, l'honneur n'est pas une nourriture bien substantielle, ce qui explique pourquoi tant de poëtes et d'artistes meurent de faim. Perse a dit :

Magister artis ingentique largitor Venter.

« La faim donne du génie et enfante les arts. » Cela peut être vrai pour l'homme fort, mais l'homme n'en a-t-on pas vu succomber dans la lutte, Malfilâtre, Gilbert, Chatterton ! Il faut honorer les arts, comme Mécène et Colbert qui les payaient et savaient leur donner l'honneur et l'argent.

HONOVER, divinité des anciens Perses, à laquelle on n'assigne que des caractères très-vagues. C'est à elle qu'on adressait les prières et les sacrifices destinés à repousser les génies instigateurs des crimes.

HONTHORST (Gérard), peintre flamand, né à Utrecht en 1592, mort vers 1662. Comme il excellait surtout à rendre les effets de nuit, il fut connu en Italie sous le nom de **Gerhardo della Notte.** Après avoir étudié à l'atelier d'Abraham Bloemaert, il se rendit à Rome, où il demeura quelques années, puis il passa en Angleterre, où, sur la demande de Charles Ier, il peignit divers tableaux d'histoire, des portraits et une allégorie où le roi et la reine figurèrent deux divinités païennes, tandis que le duc de Buckingham représentait Mercure protégeant les arts. On cite, parmi ses meilleures toiles, une *Décollation de saint Jean Baptiste* et un *Jésus devant Pilate*. Le musée du Louvre possède de lui quatre tableaux d'histoire et deux portraits; au musée d'Amsterdam, on compte cinq tableaux, dont quatre portraits. En outre, on admire un *Saint Sébastien* à la cathédrale de Gand; un *Couronnement d'épines* au musée de Bruxelles, l'*Enfant prodigue* à Munich, etc. La manière de ce peintre est facile, son dessin correct, et son coloris est souvent supérieur à celui du Caravage; mais on lui reproche d'être parfois trop noir, Honthorst ayant la mauvaise habitude de travailler à la lumière artificielle. — Son frère GUILLAUME excella dans le portrait et il fut en grande faveur à la cour de Berlin, où il mourut en 1683.

* **HOOKER** (Joseph-Dalton), botaniste anglais. — Depuis 1865, cet éminent naturaliste a été examinateur pour les emplois du service des Indes, examinateur de botanique à l'université de Londres, etc. En 1866, il a été nommé membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Il a présidé, en 1868, l'Association britannique pour l'avancement des sciences. L'année suivante, il a été décoré de l'ordre du Bain. En 1871, M. Hooker a fait un voyage scientifique dans le Maroc, où il a recueilli un nombre considérable de plantes. Ce savant de premier ordre est président de la Société royale de Londres. Il a été désigné, en 1877, pour faire partie de la commission anglaise attachée à l'Exposition universelle de Paris en 1878. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit une *Flore des îles Britanniques pour les étudiants* (1870, in-12); la *Flore de l'Inde anglaise* (1874), etc.

* **HOPITAL** s. m. — **Allus. littér. Pégase est un cheval qui porte Les grands hommes à l'hôpital.** V. PÉGASE, au tome XII du *Grand Dictionnaire*.

* **HOPKINS** (Mark), littérateur américain. — L'université d'Harvard lui a conféré le grade de docteur en théologie, et celle de New-York celui de docteur en droit. En 1857, il fut nommé président du conseil des commissaires pour les missions étrangères, et l'université de Williamstown le nomma professeur de théologie au collége William, à Williamstown. Depuis 1872, il s'est démis des fonctions de président de ce collége, où il continue à enseigner la théologie et la philosophie. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Lectures sur la philosophie morale* (1858) ; la *Loi de l'amour et l'amour considéré comme une loi* (1869, in-8°); *Esquisse d'une étude de l'homme* (1873, in-8°); *Force et beauté* (1874), etc.

HOPKINS (John Henry), théologien protestant, né à Dublin (Irlande) en 1792, mort à Brock-Point (Etats-Unis) en 1868, après quelques années passées dans l'industrie du fer, il entra, en 1817, au barreau de Pittsburg ; mais, en 1823, il résolut de quitter cette carrière pour étudier la théologie. De 1824 à 1831, il fut attaché comme pasteur à la paroisse de Pittsburg, d'où il passa à Boston, et, en 1832, il fut nommé évêque de Burlington. On lui doit, entre autres ouvrages : le *Christianisme vengé* (1833, in-12) ; l'*Eglise primitive comparée à l'Eglise épiscopale actuelle* (in-12) ; l'*Eglise romaine dans sa pureté primitive, comparée avec l'Eglise romaine actuelle* (1837, in-12) ; *Discours sur la Réformation* (1844, in-12) ; *Histoire du confessional* (1840, in-12), etc.

HOPLISMÈNE s. m. (o-pli-smè-ne — du gr. *hoplismenos*, armé). Bot. Genre de plantes, de la famille des graminées, tribu des panicées, comprenant plusieurs espèces abondamment répandues dans les diverses régions du globe.

* **HOPLOCÉPHALE** s. m. — Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères de la famille des ténébrions, tribu des hélopiens, comprenant cinq ou six espèces, qui vivent au Sénégal et au Cap de Bonne-Espérance.

HOPLOCNÈME s. m. (o-plo-knè-me — du gr. *hoplon*, arme ; *knémé*, jambe). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des charançons, dont l'espèce type habite Java.

HOPLOGNATHE s. m. (o-plo-ghna-te — du gr. *hoplon*, arme ; *gnathos*, mâchoire). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des lamellicornes, tribu des scarabées, comprenant deux ou trois espèces, qui vivent au Brésil.

HOPLOMÈRE s. m. (o-plo-mè-re — du gr. *hoplon*, arme; *méros*, cuisse). Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères, de la famille des sténélytres, tribu des ténébrions, dont l'espèce type habite le Sénégal.

* **HOPLOPHORE** s. m. — Crust. Genre de crustacés décapodes brachyures de la tribu des pénéens, voisin des éphyres et des paisphées, et dont l'espèce type vit dans les mers de la Nouvelle-Guinée.

— s. m. pl. Ichthyol. Famille de poissons, de l'ordre des holobranches, comprenant tous ceux qui ont à leurs nageoires pectorales un rayon libre, pointu et souvent denté. Elle répond en grande partie à la famille des siluroïdes.

HOPLOPODE adj. (o-plo-po-de — du gr. *hoplé*, sabot ; *pous, podos*, pied). Mamm. Dont les pieds sont garnis de sabots.

HOPLOSPHÈNE s. m. (o-plo-sfè-ne — du gr. *hoplon*, arme ; *siphôn*, siphon). Annél. Genre d'hirudinées, voisin des lombrics.

HOPLOTHÉRION s. m. (o-plo-té-ri-on — du gr. *hoplon*, arme ; *thérion*, bête sauvage). Mamm. Genre de mammifères pachydermes, voisin des tichobunes, et comprenant deux espèces, dont les restes fossiles se trouvent dans les terrains tertiaires du bassin de l'Allier.

HOQUETER v. n. ou intr. (o-ke-té — rad. *hoquet*. Double le t devant un e muet). Avoir le hoquet.

* **HORAIRE** adj. Qui a rapport aux heures...

— s. m. Règlement des heures fixées d'avance pour un service quelconque.

* **HORBOURG**, ancien bourg de France (Haut-Rhin). — Cédé à l'Allemagne par le traité de Francfort, en 1871, ce bourg est aujourd'hui compris dans l'Alsace-Lorraine, arrond. de Colmar.

HORDÉIQUE adj. (or-dé-i-ke. — du lat. *hordeum*, orge). Chim. Se dit d'un acide gras qui se produit en petite quantité dans la distillation de l'orge avec l'acide sulfurique étendu.

HORDICIE s. f. (or-di-sî). Antiq. rom. Même sens que HORDIGNE. V. ce mot, au tome VIII du *Grand Dictionnaire*. || On disait aussi HORDICALE.

HORÉES s. f. pl. (o-ré — lat. *hora*, heure). Antiq. Sacrifices que l'on offrait aux Heures, aux Saisons, au commencement du printemps, de l'été et de l'hiver, et qui consistaient en fruits de la terre.

HORESGUAL, divinité des Lapons.

* **HORLOGE** s. f. — Encycl. *Horloges mystérieuses*. A l'Exposition funéraire et maritime qui a eu lieu à Paris en 1875, on a beaucoup remarqué trois *sortes d'horloges* dans lesquelles le mécanisme qui fait mouvoir les aiguilles est invisible, et qui, pour ce motif, on a nommées *mystérieuses*. Ces pendules, à raison même de l'énigme qu'elles offrent, excitent vivement la curiosité du public, et nos lecteurs nous sauront gré de leur expliquer le système sur lequel elles reposent.

— *Horloge mystérieuse de M. Cadot.* Cette *horloge* est composée de deux aiguilles lumineuses, dessinées au centre d'une double glace carrée dont les deux feuilles sont maintenues juxtaposées par un cadre étroit ornementé. La marche des aiguilles est déterminée par une impulsion d'un mécanisme, placé d'une façon invisible dans le socle de la pendule, donne chaque minute à l'une des deux glaces (celle sur laquelle l'on étudie la marque). De ce mouvement résulte le mouvement de l'aiguille des minutes mise en action par un petit déclic caché près du pivot des aiguilles. Une très-petite minuterie, dissimulée dans l'épaisseur de ce pivot, fait marcher l'aiguille des heures. Le mouvement d'une des glaces, relativement à l'autre (la glace, en réalité, n'a rien d'apparent, et, comme la forme et la dimension des aiguilles ne different en rien de la forme et de la dimension des aiguilles des pendules ordinaires, on ne manque pas d'être surpris et intrigué de la marche de cette *horloge*, qui ne le cède en précision à aucun régulateur.

— *Horloge mystérieuse de M. Lahmeyer.* Cette *horloge* se compose d'une simple glace très-épaisse sur laquelle sont gravées, incrustées ou appliquées les heures et leurs divisions. La glace est supportée par un piédestal ou une statuette; quelquefois aussi elle peut être suspendue au moyen de deux cordons passés dans des oreillettes pratiquées de chaque côté de la glace. Le mouvement de l'aiguille des minutes est donné par un appareil placé au centre de cadran et dissimulé dans le pivot des aiguilles. Une minuterie agit sur l'aiguille des heures. Cette pendule a l'avantage de marcher huit jours sans être remontée. Ce qui rend, en outre, son système particulièrement ingénieux, c'est l'exiguïté de l'appareil, qui n'occupe qu'un tout petit volume — celui d'une montre de femme — et qui peut être ouvert invisible, dissimulé qu'il est par une ornementation de face des aiguilles.

— *Horloge mystérieuse de M. Henri Robert.* Il est peu d'horlogers de Paris, de province ou de l'étranger qui n'aient à l'étalage de leur magasin un de ces singuliers appareils qui attirent la curiosité des passants, en leur posant un problème que nous allons rendre à la maison de Luxembourg dans la personne de Henri VII (1266-1309).

* **HORNOY**, bourg de France (Somme), ch.-l. de cant., arrond. et à 31 kilom. S.-O. d'Amiens ; pop. aggl., 899 hab. — pop. tot., 992 hab.

HOROGRAPHE s. m. (o-ro-gra-fe — du gr. *hôra*, heure ; *graphô*, je décris, je marque). Celui qui trace des cadrans, qui pratique l'art de la gnomonique.

HORNUNG (Joseph), peintre suisse, né à Genève en 1792, mort dans cette ville en 1870. Il débuta par faire de la gravure, puis il étudia la peinture, et il eut pour conducteur à Genève le fameux sculpteur Pradier. Grâce à son ardeur au travail et à ses dons naturels, Hornung ne tarda pas à devenir un peintre distingué, un habile coloriste. Il réussit également dans la représentation des scènes familières et rustiques, dans la peinture d'histoire et dans le portrait. Parmi ses tableaux de genre, nous citerons particulièrement deux tableaux qu'il exposa aux Salons de Paris, *Pius heureux qu'un roi* (1841), représentant un ramoneur savourant son pain au coin d'une borne, et le *Pius tôtu des trois n'est que celui qu'on pense* (1845), petit tableau dans lequel on voit un âne, monté par un garçon et une fillette, et qui refuse de traverser un ruisseau. Comme peintre d'histoire, Hornung s'est particulièrement attaché à représenter des scènes de la Réforme. Nous citerons de lui deux toiles sur la *Mort de Calvin*. La première, exécutée en 1829, appartient au musée de Genève ; la seconde, peinte dix ans plus tard, se trouve en Angleterre et a été gravée à la manière noire. En 1837, il peignit *Catherine de Médicis contemplant la tête de Coligny*, qu'on voit au musée de Genève ; puis il exécuta successivement : la *Première visite de Farel à Calvin*, la *Jeunesse de Henri IV*, le *Lendemain de la Saint-Barthélemy* (1852). Ce dernier tableau, qui se trouve à Londres, passe pour le chef-d'œuvre de Hornung. Il y a représenté Catherine de Médicis, entourée de ses dames d'honneur, s'arrêtant au bas de l'escalier du Louvre, pendant qu'on déblaye le pavé jonché de cadavres. Citons encore de lui : la *Jeunesse du cardinal Jean de Brogni* (1847); *Christophe Colomb au couvent de la Rabida*, la *Prédication de Froment au Molard* (1864); les *Vendanges de Bonne* (1869). Les tableaux de cet artiste sont bien composés, d'un beau coloris et d'une exécution à la fois large et soignée. Il a laissé un grand nombre de portraits, notamment ceux du général Dufour, de Chaponnière, de Candolle, de Simond, de Petit-Senn, d'Alexandre Vinet; son portrait, celui de sa femme, etc. Enfin, il a exécuté un certain nombre de paysages qui ne sont pas sans mérite. Hornung fit partie du conseil représentatif du canton et du conseil municipal de Genève. Sous le titre de *Gros et menus propos* (Genève, 1865, in-8°), il a publié un piquant recueil de morceaux spirituels et sérieux.

HORNUNG (Joseph), jurisconsulte et littérateur suisse, fils du précédent, né à Genève en 1822. Après avoir professé pendant plusieurs années la littérature comparée et le droit romain à l'académie de Lausanne, il est devenu professeur de droit public et de droit pénal à l'académie de Genève. Outre des articles littéraires, critiques et politiques, publiés dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, dans la *Revue suisse*, le *Journal de Genève*, la *Suisse*, etc., M. Hornung a fait paraître un certain nombre de brochures et d'ouvrages, notamment : *Essai historique sur cette question : Pourquoi les Romains ont-ils été le peuple juridique du monde et non ien ?* (1847, in-8°), écrit dans lequel il cherche à expliquer l'histoire de Rome par la nature officielle et légale des rapports entre plèbe et le patriciat ; *Idées sur l'évolution juridique des nations chrétiennes, et en particulier sur celle du peuple français* (1850, in-8°), ouvrage écrit à un point de vue trop exclusivement protestant; *Lettres au journal de Genève sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat* (1855, in-8°) ; *Histoire romaine et Napoléon III, étude critique sur l'Histoire de César* (1865, in-8°). En 1866, M. Hornung publia *Genève et le séparatisme* (in-8°) ; cette brochure, dans laquelle il se prononça pour l'union de l'Eglise et de l'Etat, sur la base commune de la vie nationale, provoqua une ardente polémique et fut vivement attaquée. Sa brochure intitulée les *Couvents et le droit commun* (1868, in-8°) ne fit pas moins de bruit. Approuvée par les libéraux, elle attira au professeur de Genève de vives attaques de la part des ultramontains. En 1871, M. Hornung publia, dans la *Revue de droit international et de législation comparée*, un remarquable rapport sur l'abolition de la peine de mort. Partisan de l'introduction de réformes dans la constitution de 1848, mais non d'une révolution exagérée, il prit une part active, en 1872, à la polémique que souleva la révision de la constitution fédérale, et il exposa ses idées sur ce sujet dans une brochure intitulée : *Comment la révision nous ferait passer de l'état fédératif à l'état unitaire* (1872, in-8°). Il a publié depuis la *Révision du code pénal de* 1810 *dans le canton de Genève* (1873, in-8°). Enfin M. Hornung, qui est président de la section de littérature de l'Institut national genevois, a lu plusieurs notices nécrologiques dans les séances de cette compagnie, notamment sur Petit-Senn, Gervinus, Max Buchon, etc.

HOROPTÉRIQUE adj. (o-ro-pté-ri-ke — rad. *horoptère*). Qui appartient ou qui se rapporte à l'horoptère.

HOROSCOPISER v. n. ou intr. (o-ro-skopi-zé — rad. *horoscope*). Tirer des horoscopes.

* **HORPS** (LE), bourg de France (Mayenne), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. N.-E. de Mayenne; pop. aggl., 244 hab. — pop. tot., 1,584.

HORREAU s. m. (o-ro). Ichthyol. Nom vulgaire du maquereau, dans quelques contrées.

HORRIFIQUE adj. (or-ri-fi-ke — rad. *horreur*). Qui cause l'horreur. || Rabelais emploie souvent ce mot et lui donne quelquefois le sens de *merveilleux*.

HORSE-GUARD s. m. (hor-se-ghard ; à asp. — mot anglais). Militaire faisant partie de la garde à cheval, en Angleterre. || Pl. des HORSE-GUARDS.

HORSFORD (sir Alfred), général anglais, né à Bath en 1823. Elève du collége militaire de Sandhurst, il entra au service en 1833, fit une expédition dans la Cafrerie avec la brigade des carabiniers (1846-1847) et y gagna le grade de lieutenant-colonel. Il conduisit ensuite ses carabiniers en Crimée, prit part aux batailles de l'Alma, d'Inkermann, de Balaklava, au siége de Sébastopol et fut décoré par le sultan, par le roi de Sardaigne, par la reine d'Angleterre. En 1854, il devint colonel des carabiniers et prit part, en cette qualité, à l'expédition du royaume d'Oude. En 1866, il fut fait brigadier général et major général en 1868. Il prit, en 1872, le commandement général du district sud-ouest de l'Angleterre et fut fait, en 1874, secrétaire militaire du duc de Cambridge, dans la cavalerie de la garde. Il représenta le gouvernement anglais à la conférence de Bruxelles, provoquée par l'empereur de Russie pour réglementer les usages de la guerre, et il a été nommé membre de la commission royale pour l'Exposition universelle de 1878, à Paris. Il est chevalier grand-croix de l'ordre du Bain depuis 1875.

HORSIN-DÉON (Simon), peintre français, né à Sens (Yonne) en 1812. Fort jeune, il étudia la peinture, et, dès 1828, il fit un voyage en Italie, en compagnie d'un peintre italien, Montobio, qui lui donnait des leçons. De retour en France, il alla continuer ses études à Paris, où il entra dans l'atelier de Rioult. M. Horsin-Déon débuta au Salon de 1833 par un *Savetier* et un portrait. Depuis cette époque, il a exposé un certain nombre de tableaux de genre et de portraits : *Une scène d'auberge*, portrait de *M. L.* (1834) ; le *Repos*, les *Gravures* (1835); portrait de *Mme S.* (1837) ; les *Petits adieux* (1840) ; le *Copiste*, intérieur d'atelier (1855) ; *Jeune fille à sa toilette* (1861), etc. Bien que ces toiles dénotent du talent, M. Horsin-Déon est beaucoup moins connu comme peintre que comme restaurateur de tableaux anciens. Il acquit une très-grande habileté dans cette spécialité, fut chargé, en 1849, de présider le jury d'un concours institué pour la restauration des tableaux et fut nommé restaurateur des musées nationaux. M. Horsin-Déon a été chargé d'inventorier et de cataloguer divers musées, notamment ceux de Rennes et de Semur. Il a publié, outre des articles biographiques et critiques, dans divers journaux et revues, un ouvrage estimé, intitulé la *Restauration et la conservation des tableaux*.

HORS-LIGNE s. m. Parcelle de terrain restée en dehors de la ligne tracée pour la construction d'une voie publique. || Pl. des HORS-LIGNE.

* **HORTEUP** (Benjamin-Jean-Fulgence), médecin à Paris. — Il est mort en 1872.

HORTEUR (Jules-François), avocat et homme politique français, né aux Chavannes (Savoie) en 1842. Il étudia le droit et se fit recevoir avocat. Après la révolution du 4 septembre 1870, il fut nommé maire des Chavannes. Aux élections d'octobre 1871, les électeurs du canton de La Chambre le nommèrent membre du conseil général de la Savoie. M. Horteur siégea parmi les républicains de ce conseil. Lors des élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, il posa sa candidature dans l'arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne. « Je suis convaincu, dit-il dans sa profession de foi, que la République constitutionnelle conservatrice, qui est devenue la loi du pays, est seule capable d'assurer désormais la paix à l'extérieur et la prospérité à l'intérieur. La clause de révision que j'ai votée acceptée que pour maintenir la forme républicaine, avec les modifications jugées nécessaires pour la consolider et l'améliorer. » Le scrutin du 20 février fut sans résultat; mais, au scrutin de ballottage du 5 mars, M. Horteur fut élu député par 5,595 voix contre M. Grange-Humbert, candidat monarchique. A la Chambre, il alla siéger à gauche et vota constamment avec la majorité républicaine. Lorsque, le 18 mai 1877, le maréchal de Mac-Mahon recommença la guerre contre les républicains, M. Horteur s'associa à la protestation des gauches contre le message présidentiel; puis, le 19 juin suivant, il fit partie des 363 qui votèrent un ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou. Le 14 octobre, M. Horteur se porta de nouveau candidat républicain à Saint-Jean-de-Maurienne, et il fut réélu député, malgré tous les efforts de l'administration, par 7,726 voix contre M. Grange-Humbert, candidat officiel et monarchique, qui obtint 5,085 suffrages. A la nouvelle Chambre, le député de la Savoie a repris sa place dans les rangs de la majorité républicaine. Il a voté pour la nomination d'une commission d'enquête, chargée de constater les abus de pouvoir de toutes sortes commis par le ministère de Broglie-Fourtou (15 novembre), contre le cabinet de Rochebouët (24 novembre), etc.

HORTICULTURAL, ALE adj. (or-ti-kul-tu-ral, a-le — rad. *horticulture*). Qui se rapporte à l'horticulture.

HORTONITE s. f. (or-to-ni-te). Minér. Variété de pyroxène.

HORTONOLITE s. f. (or-to-no-li-te). Minér. Péridot ferrifère, voisin de la fayalite.

HOSIE s. m. (ozi — gr. *osios*, pur). Antiq. gr. Nom donné aux prêtres de Delphes préposés aux sacrifices que l'on offrait avant de consulter l'oracle, et dans lesquels ils ne devaient immoler que des victimes pures, saines et entières : *On croyait les* HOSIES *descendus de Deucalion.* (Nodl.)

HOSPITALISATION s. f. (o-spi-ta-li-za-sion). Administr. Admission dans un hôpital et séjour qu'on y fait.

HOSPITALISÉ, ÉE adj. (o-spi-ta-li-zé — rad. *hospital*, ancienne forme du mot *hôpital*). Reçu dans un hôpital, comme malade.

— s. Celui ou celle qui est reçue comme malade dans un hôpital.

* **HOSTEIN** (Jules-Jean-Baptiste-Hippolyte), littérateur et auteur dramatique. — Il a mois de mars 1873, il prit la direction du théâtre de la Renaissance, et au mois de décembre de la même année celle du théâtre du Châtelet. Il abandonna la direction de ce théâtre au mois de juin 1874, puis il céda à M. Koning celle du théâtre de la Renaissance en octobre 1875. Deux mois plus tard, il devint directeur de l'Ambigu. M. Hostein a été membre du jury de l'Exposition universelle en 1869. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *L'Affaire Lerouge*, drame en cinq actes et huit tableaux (1872, in-12) ; les *Frères de lait* (1875, in-12) ; *Foi et espérance* (1876, in-12), etc.

HOSTELAGE s. m. (o-ste-la-je — rad. *hoste* pour *hôte*). Féod. Droit qu'un'on payait au seigneur pour avoir la faculté de loger sur sa terre ou de louer des boutiques sur ses marchés.

HOSTISE s. f. (o-sti-se). Féod. Chaumière qu'un paysan habitait moyennant une redevance.

Hôtel des Princes (L'), opéra-comique en un acte, paroles de Ferrières et Marconay, musique de M. Eugène Prévost ; représenté au théâtre de l'Ambigu au mois d'avril 1831. Le sujet est emprunté au livret de *Jean de Paris*, le charmant opéra de Boieldieu. Philippe, roi de France, voyage incognito dans les Etats du duc de Bourgogne. Celui-ci apprend qu'il doit s'arrêter à l'hôtel des Princes. Il achète l'hôtel, se déguise en aubergiste pour approcher de l'illustre voyageur sans exciter sa défiance. Après lui avoir fait mieux connaître le duc de Bourgogne, il lui persuade de cimenter par un mariage l'alliance des deux maisons. Une intrigue amoureuse se mêle à l'action politique. Ce petit ouvrage a été bien accueilli et a fixé l'attention des musiciens sur le mérite de M. Eugène Prévost, pensionnaire de Rome et un des bons élèves de Lesueur. Delsarte, devenu depuis un professeur éminent de déclamation, a chanté dans ce petit ouvrage.

Hôtel-Dieu de Paris. V. PARIS, au tome XII du *Grand Dictionnaire*, page 251, et dans ce *Supplément*.

HÔTESSE s. f. V. HÔTE, au tome IX du *Grand Dictionnaire*.

HOTTIAU s. m. (o-ti-o ; à asp.). Charrette à deux roues dont on se sert, en Normandie pour porter du sable, du fumier, etc.

HOUBLONNAGE s. m. (ou-blo-na-je ; à asp. — rad. *houblon*). Action de houblonner, de mettre du houblon dans une boisson.

HOUBLONNIER, ÈRE adj. (ou-blo-nié, è-re — rad. *houblon*). Qui appartient au houblon, qui en produit : *Un pays* HOUBLONNIER.

* **HOUDAN**, ville de France (Seine-et-Oise), ch.-l. de cant., arrond. et à 26 kilom. S.-O. de Mantes ; pop. aggl., 1,959 hab. — pop. tot. 2,035 hab.

HOUDKOUZ, géant célèbre dans la mythologie persane. Thahamarat lui ayant déclaré la guerre, il le défit et le tua.

* **HOUILLÈS**, bourg de France (Lot-et-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 29 kilom. N.-O. de Nérac ; pop. aggl., 222 hab. — pop. tot., 1,024 hab.

* **HOUEL** (Ephrem-Gabriel), administrateur et écrivain français. — C'est par erreur que nous avons dit qu'il était mort en 1863. M. Houel est né à Torigni-sur-Vire (Manche) en 1807. Il est inspecteur général honoraire des haras. C'est à lui qu'on doit l'introduction en France des courses au trot et des écoles de dressage. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *L'Industrie privée et l'administration des haras* (1860, in-8°) ; les *Chevaux de pur sang en France et en Angleterre* (1866, 2 vol. in-8°) ; *Histoire des anciennes races chevalines de la Manche* (1850